

RAPPORT ANNUEL

Consortium de transport scolaire d'Ottawa
année scolaire 2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	p. 2
Mission	p. 3
Vision	p. 3
Membres du conseil d'administration.....	p. 3
Introduction	p. 3
Réalisations 2018-2019.....	p. 4
Statistiques de 2018-2019.....	p. 5
États financiers.....	p. 6

Mot de la présidente



Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel 2018-2019 du Consortium de transport scolaire d'Ottawa (CTSO). Ce rapport présente les réalisations majeures entreprises au cours de la dernière année, lesquelles sont le reflet de pratiques exemplaires.

Encore cette année, le CTSO est en croissance de 8% avec de plus en plus d'élèves qui sont transportés à chaque année.

L'année scolaire 2018-2019 s'est conclue avec un fort sentiment de satisfaction du travail accompli. Grâce à l'engagement et le dévouement des membres du Consortium, les résultats du sondage de satisfaction sur la qualité de ses services auprès des parents, des écoles et des transporteurs sont à la hausse. Le niveau de satisfaction à l'égard du Service à la clientèle se situe à 91 % pour les parents, à 97 % pour les directions d'écoles et à 100 % pour les transporteurs.

Le CTSO est un chef de file puisqu'il a été le premier à participer à un projet-pilote avec la Ville d'Ottawa pour l'installation des caméras photos radars à l'extérieur des autobus scolaires. Cette initiative rencontre notre objectif premier soit la sécurité des élèves. Celle-ci vise à identifier les conductrices et conducteurs qui effectuent un dépassement illégal.

Le CTSO se réjouit des améliorations qui ont été effectuées à son site web ; ceci a grandement amélioré la communication avec les parents et les écoles. Ce nouveau site plus moderne et plus convivial permet aux utilisatrices et aux utilisateurs une meilleure navigation et facilité à accéder aux informations.

La sécurité des élèves étant toujours au cœur des décisions du CTSO, l'équipe poursuit de déployer tous les efforts nécessaires pour optimiser la sécurité des élèves par le biais de huit(8) programmes de sécurité et le programme d'audit de sécurité.

Pendant l'année 2018-2019, un expert en gouvernance a été retenu pour accompagner le Conseil d'administration à élaborer des politiques de gouvernance afin de mettre davantage l'accent sur le leadership stratégique et responsable.

Finalement, je souhaite remercier tous les membres du Conseil d'administration ainsi que le personnel pour leur dévouement à faire du CTSO un chef de file reconnu en province.

Bonne lecture !

Christine Brisson, présidente
Consortium de transport scolaire d'Ottawa

Mission

Assurer un transport sécuritaire, efficace et de haute qualité à juste prix pour les élèves admissibles sur son territoire.

Vision

Un chef de file en transport reconnu pour l'excellence de son service, de son accueil et de ses innovations.

Membres du conseil d'administration

Représentant(e)	Fonction	Conseil
Christine Brisson, CPA, CGA	Présidente du Consortium	CECCE
Stéphane Vachon	Trésorier du Consortium	CEPEO
Line Robitaille, CPA, CA, CIA	Administratrice	CECCE
Danielle Ryan, CPA, CMA	Administratrice	CEPEO
Patrick Pharand	Directeur du Consortium	

Introduction

Le Consortium de transport scolaire d'Ottawa est un organisme à but non lucratif qui fournit le transport scolaire au *Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario* et au *Conseil des écoles catholiques du Centre Est*. Le Consortium administre une base de données d'environ 38 200 élèves, dont au-delà de 28 200 élèves bénéficient d'un service de transport quotidien assuré. De plus, ce dernier gère le transport aérien et terrestre pour l'école provinciale Centre Jules-Léger.

La zone desservie par le Consortium couvre un territoire de plus de 35 000 km² comprenant 83 écoles. Le transport scolaire est assuré par 22 transporteurs d'autobus scolaires et fourgonnettes ainsi que du service de transport en commun OC Transpo.

Ces activités sont régies par un conseil d'administration qui est constitué d'un représentant de chacun des conseils membres. Son rôle est de veiller à la qualité du service, d'examiner et d'approuver le budget annuel, les politiques administratives, les procédures du Consortium et, enfin, d'établir une planification stratégique.

Le Consortium de transport scolaire se compose de onze membres du personnel, incluant dans l'ordre; le directeur, un gestionnaire de transport, six agents de transport, un agent de sécurité, une agente en administration et finances ainsi qu'une technicienne de transport.

Principales réalisations 2018-2019

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Partenariat avec le service de police ainsi que le programme d'amélioration de la sécurité routière de la ville d'Ottawa grâce à l'installation de caméras extérieures sur deux (2) autobus du CTSO visant à atténuer le nombre d'automobilistes qui n'immobilisent pas leur véhicule lorsque le bras d'arrêt de l'autobus scolaire est activé et que les feux clignotent. Le CTSO est le premier consortium en province à utiliser cette technologie dite entièrement automatisée;
- Membre du comité consultatif sur la sécurité des autobus scolaires au niveau national;
- Membre du comité d'évaluation d'appel d'offres provincial pour la qualification et sélection de logiciels de planification du transport scolaire;
- Poursuite du programme de brigadiers scolaires en offrant des séances de formation ainsi que des vestes dans toutes les écoles élémentaires sur l'ensemble du territoire incluant Kingston, Trenton et Pembroke, toujours en collaboration avec la CAA;
- Reconnaissance et remerciement aux brigadiers scolaires par l'entremise d'une sortie au cinéma ou d'un dîner pizza;
- Explication aux conducteurs sur la formation offerte aux brigadiers en collaboration avec la CAA;
- Séance de formation offerte en collaboration avec les deux conseils scolaires afin de sensibiliser les conducteurs de fourgonnettes aux différents types de clientèle à bord des véhicules (autisme, trisomie, handicap de développement, etc.);
- Poursuite de la formation obligatoire pour les transporteurs sur le rôle des conducteurs et conductrices dans la création d'un climat scolaire positif;
- Tenue, en août 2018, de la 26^e édition de la journée de sensibilisation annuelle à la sécurité à bord des autobus scolaires pour les élèves qui prennent l'autobus pour la première fois;
- Poursuite du programme de sécurité « Prudence à bord » comprend deux séances de formation visant à accroître la sécurité du transport scolaire. Ces formations sont obligatoirement présentées dans chacune des écoles élémentaires. La première pour les élèves de la maternelle à la 3^e année et la seconde pour les élèves de la 4^e à la 8^e année. Les enfants apprennent les règles à suivre lorsqu'ils attendent l'autobus, montent à bord du véhicule, lorsque l'autobus est en marche, lorsqu'ils débarquent de l'autobus, lorsqu'ils traversent la chaussée devant l'autobus et circulent dans les zones dangereuses; et
- Poursuite du programme d'identification des élèves de la maternelle et du jardin à l'aide du ruban vert.

COMMUNICATION

- Revue et amélioration de notre site Web à la hauteur de la technologie.

GESTION DES CONTRATS

- Poursuite du programme d'audits auprès des transporteurs afin que ces derniers respecte les termes du contrat en vigueur ; et
- Développement d'un guide bilingue (français, anglais) listant les éléments de conformité évalués ainsi que la date de remise de chacun. Le guide a été présenté à tous les transporteurs afin d'en assurer la compréhension.

GESTION DU CONSORTIUM

- Étude de satisfaction sur la qualité des services auprès de sa clientèle et partenaires, soit les parents d'élèves, les directions d'écoles et les transporteurs; et
- Sensibilisation à la nouvelle législation sur le cannabis, surtout en matière de santé et sécurité au travail (membres du personnel et transporteurs).

Statistiques de 2018-2019

Sommaire	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre total d'élèves dans la base de données	35 064	36 547	38 200
Nombre d'élèves transportés	26 145	27 152	29 356
- véhicule scolaire	22 269	23 209	25 097
- ayant des besoins particuliers	632	628	606
- transport en commun (OC Transpo)	3 246	3 315	3 653
Pourcentage d'élèves transportés	75 %	74 %	77 %
Nombre d'élèves non transportés	8 919	9 395	8 844
Véhicules et routes			
Nombre de véhicules (autobus et fourgonnettes)	351 / 183	369 / 167	384 / 173
Pourcentage de parcours jumelés (autobus région Ottawa)	78,5 %	81 %	81,7 %
Pourcentage de la capacité d'utilisation des autobus (total de la flotte)	82 %	81 %	82,5 %
Communication			
Nombre d'appels téléphoniques	24 794	22 520	22 396
Nombre de courriels	-----	14 909	18 988
Sécurité à bord des véhicules			
Total de brigadiers ¹	1 403	1 483	1 580
Programme de sécurité ²	8	8	8
Résultats moyens des audits de sécurité			
autobus	94,6 %	95,6 %	94,0 %
fourgonnettes	95,5 %	87,5 %	91,5 %

¹ En moyenne 3 brigadiers par autobus, incluant la région de Kingston, Trenton et Pembroke

² Le programme de sécurité comprend :

- a. journée de sensibilisation
- b. programme de bandes vertes (pour les élèves de la maternelle et du jardin)
- c. programme d'évacuation
- d. programme de prudence à bord "Prudence à bord avec Clin d'œil" (M-3) et "Le programme de passager modèle avec toi comme vedette" (4-6)
- e. programme d'audit
- f. formation des brigadiers par le C.A.A.
- g. formation conducteurs / conductrices sur le climat scolaire positif, vidéo sur la supervision active dans l'autobus.
- h. sensibilisation conducteurs / conductrices de fourgonnettes aux différents types de clientèles à bord des véhicules (autisme, trisomie, handicap de développement, etc.)

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2019

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'excédent accumulé	4
État de l'évolution de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Consortium de transport scolaire d'Ottawa

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Consortium de transport scolaire d'Ottawa (« le Consortium »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2019, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Consortium au 31 août 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Consortium conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Consortium ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Consortium.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Consortium;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Consortium à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 6 novembre 2019

Marcil Lavallée

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2019

3

	2019	2018
ACTIF FINANCIER		
Liquidités	3 871 477 \$	4 171 664 \$
Débiteurs	669 242	376 715
TOTAL DE L'ACTIF FINANCIER	4 540 719	4 548 379
PASSIF		
Créditeurs	90 719	98 379
Avances des conseils scolaires, sans intérêt	4 450 000	4 450 000
TOTAL DU PASSIF	4 540 719	4 548 379
DETTE NETTE	-	-
ACTIF NON FINANCIER	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ	- \$	- \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019****4**

	Budget (note 4)	2019	2018
PRODUITS	29 649 158	\$ 29 400 448	\$ 26 956 994
CHARGES D'EXPLOITATION			
Transport des élèves	28 234 527	28 076 496	25 653 006
Frais de personnel	1 101 631	1 078 740	1 025 629
Administration	313 000	245 212	278 359
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	29 649 158	29 400 448	26 956 994
EXCÉDENT ANNUEL	-	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	- \$	- \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

5

	2019	2018
EXCÉDENT ANNUEL	- \$	- \$
ACTIF NON FINANCIER		
Utilisation des frais payés d'avance	-	175
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	(175)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	- \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

6

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	- \$	- \$
Sources et (utilisations) :		
Augmentation des débiteurs	(292 527)	(311 272)
Augmentation (diminution) des créditeurs et frais courus	(7 660)	51 160
Diminution des frais payés d'avance	-	175
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	(300 187)	(259 937)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 171 664	4 431 601
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	3 871 477 \$	4 171 664 \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2019

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Consortium, un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a pour objectif d'offrir des services de transport sécuritaires, ponctuels et efficaces aux élèves du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Le Consortium est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Le Consortium est contrôlé conjointement par le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et par le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Il est donc compris dans le périmètre comptable des deux conseils. Par conséquent, les états financiers sont dressés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Périmètre comptable

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les produits et les charges du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Consortium et qui sont contrôlées par le Consortium. Il n'y a aucune organisation redevable au Consortium.

Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Méthode de comptabilisation des produits et des charges

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les produits sont constatés à mesure que le service est rendu et qu'ils peuvent être mesurés, et les charges sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées après la réception des biens ou des services et l'établissement d'une obligation légale de paiement.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2019

8

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Le coût des obligations relatives aux prestations qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, est constaté au cours de l'exercice de survenance de ces événements, ainsi que les gains et les pertes actuariels futurs relatifs à ces prestations.

Le coût du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, qui est un régime à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, représente les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de l'exercice.

Liquidités

La politique du Consortium consiste à présenter dans les liquidités les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Consortium évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des liquidités et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Consortium détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2019

9

3. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE L'ONTARIO

Tous les membres du personnel du Consortium peuvent adhérer au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite regroupant plusieurs employeurs. Le Régime procure des prestations déterminées aux employés selon leurs années de service et leur taux de rémunération.

Les cotisations du Consortium équivalent aux cotisations des employés. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, le Consortium a cotisé au régime un montant de 89 648 \$ (2018 : 80 821 \$). Comme il s'agit d'un régime à employeurs multiples, les charges de prestation de retraite du Consortium sont limitées aux cotisations. Aucun passif découlant de ce régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du Consortium.

4. BUDGET

Les données budgétaires ont été fournies à des fins de comparaison et ont été tirées du budget approuvé par le conseil d'administration du Consortium.

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par le Consortium avec des apparentés au cours de l'exercice ainsi que les soldes débiteurs et créditeurs avec eux :

	2019	2018
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est		
Produits	18 569 179 \$	17 129 311 \$
Charges	1 126 162 \$	1 072 121 \$
Débiteurs	480 768 \$	376 715 \$
Créditeurs	- \$	- \$
Avances	2 900 000 \$	2 900 000 \$
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario		
Produits	10 831 269 \$	9 795 178 \$
Débiteurs	188 474 \$	- \$
Créditeurs	- \$	12 865 \$
Avances	1 550 000 \$	1 550 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2019

10

6. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le Consortium évalue la condition financière de ses clients sur une base continue. Le Consortium établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. La totalité des débiteurs est à recevoir des deux conseils scolaires membres. Le Consortium est d'avis qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Consortium de transport scolaire d'Ottawa a été créé pour accroître l'efficacité et l'efficience sur le plan de la prestation et de la rentabilité du transport des élèves du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Par conséquent, la continuité des opérations du Consortium de transport scolaire d'Ottawa repose sur le maintien de l'entente avec ces deux conseils scolaires.

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par le Consortium en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2020 totalisent 14 018 \$ plus les frais d'opération. Ce montant représente le versement de loyer minimum à effectuer au cours du prochain exercice.

Le Consortium s'est également engagé en vertu de contrats totalisant 320 385 \$ pour la location de systèmes GPS. Les versements pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

2020	125 095 \$
2021	111 644 \$
2022	50 016 \$
2023	33 630 \$